



Erratum

Avis public d'élection

Municipalité : Mandeville

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Valérie Ménard, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller du district 1
- Poste de conseillère ou conseiller du district 2
- Poste de conseillère ou conseiller du district 3
- Poste de conseillère ou conseiller du district 4
- Poste de conseillère ou conseiller du district 5
- Poste de conseillère ou conseiller du district 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h 45
Mardi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 18 h
Mercredi	De 8 h à 12 h	
Jeudi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h 45
Vendredi	De 8 h à 12 h	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche le 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 20 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 20 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 22 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025 vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Monsieur Tommy Wagner.
6. Vous pouvez joindre la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 162, rue Desjardins, Mandeville (Québec) J0K 1L0

Téléphone : 450 835-2055 poste 4713

Lieu : Mandeville

Date : 16 septembre 2025

Présidente d'élection